



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 20 juin 2024  
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 22/2024 concernant la

#### **Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires.**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,  
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

**l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 22/2024 par :**

**OUI : 26, NON : 0, ABSTENTION : 0**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 20 juin 2024.

Le Président  
Luc Otten

La Secrétaire  
Déborah Pernet

